

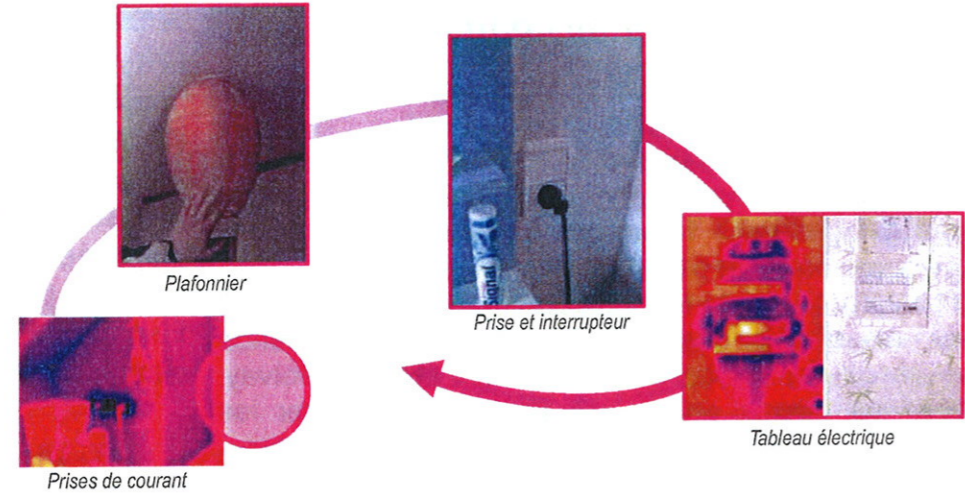
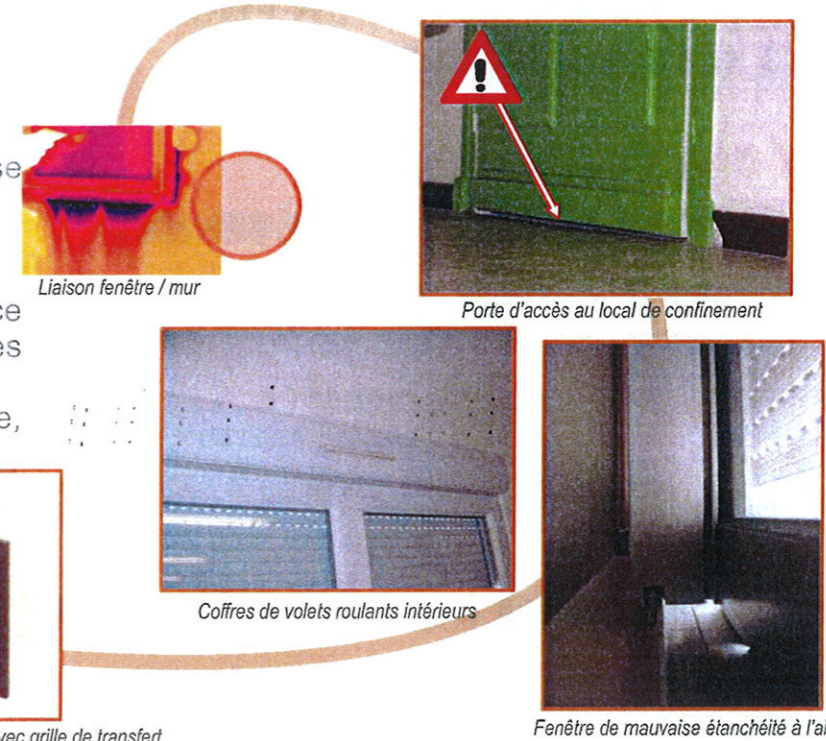
Comment améliorer l'étanchéité à l'air d'un local de confinement ? Les infiltrations « parasites » d'air courantes

Menuiseries extérieures et du local de confinement (fenêtres, portes, coffres de volets roulants, etc...)

- ▶ Préférer un local de confinement ne comportant qu'une seule porte intérieure, peu d'ouvertures et de petits ouvrants ;
- ▶ Installer des menuiseries de qualité : plutôt de classe A*4 ou A*3, selon le classement AEV (Air, Eau, Vent) sachant que la qualité de la mise en oeuvre est extrêmement importante*
- ▶ Vérifier (régulièrement) le bon état et la continuité des joints des fenêtres ;
- ▶ Jointoyer les liaisons entre fenêtres, portes ou porte-fenêtres et toits ou murs ;
- ▶ Porte d'accès au local : installer une porte à âme pleine, vérifier sa planéité, la qualité des joints périphériques, et l'uniformité de l'espace périphérique de la porte afin que le joint soit bien plaqué, installer une grille de transfert obturable** (ouverte en utilisation courante pour les fonctions de ventilation), installer une barre d'étanchéité (ex : plinthe automatique) en partie basse.
- ▶ Coffres de volets roulants : éviter les coffres de volets roulants lorsqu'ils ne sont pas totalement extérieurs, jointoyer les liaisons entre coffre, fenêtre et murs.

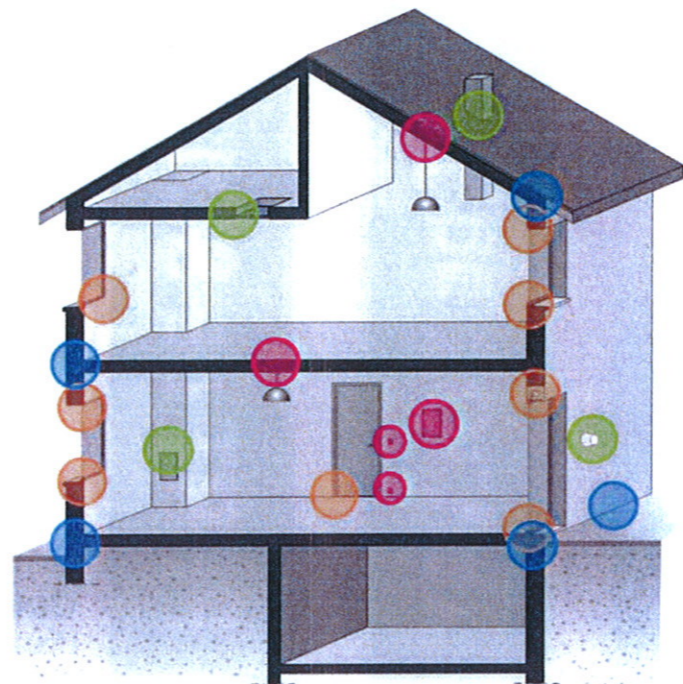
* Des menuiseries classées A*3 en sortie d'usine peuvent présenter un déclassement vers A*2, voire A*1 à cause d'une mauvaise mise en oeuvre

** Sauf si la ventilation de la pièce repose sur le principe de ventilation par pièce séparée : entrée et sortie d'air dans la même pièce



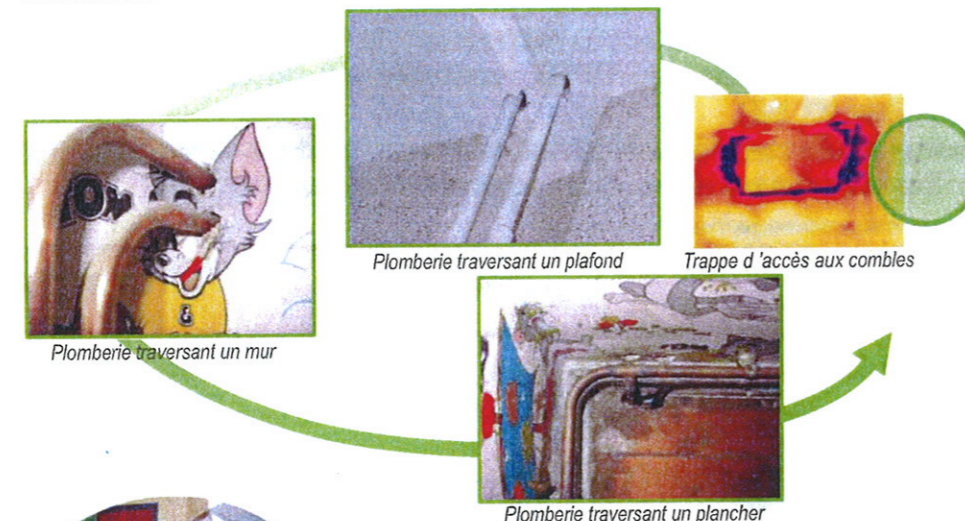
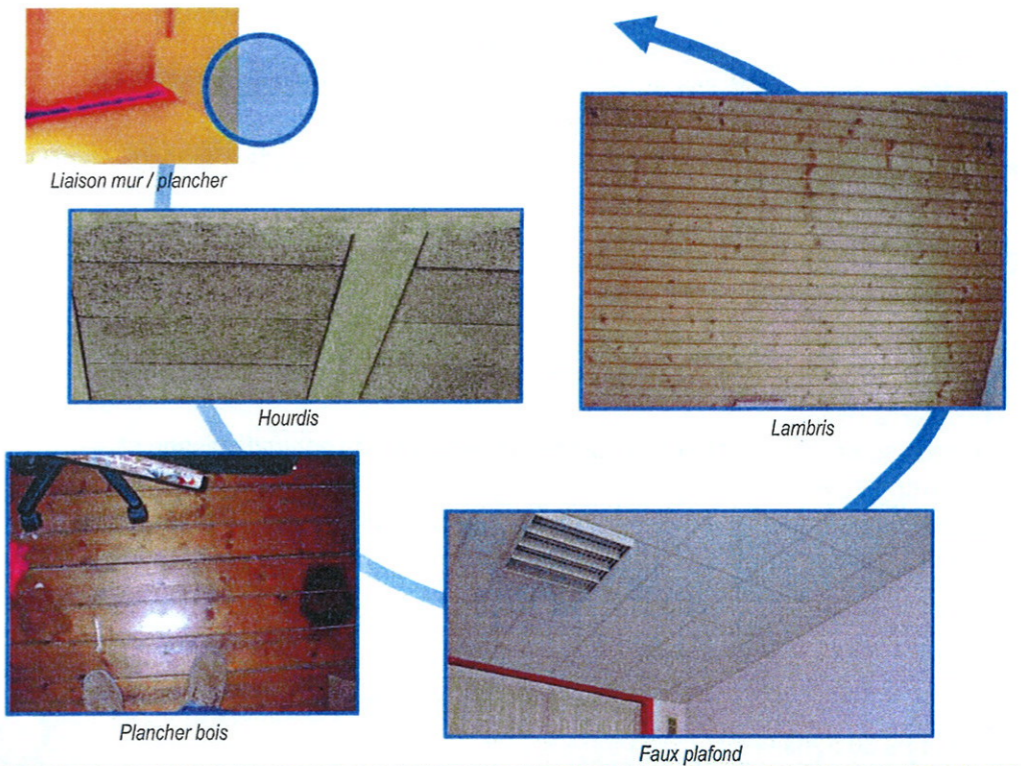
Équipements électriques

- ▶ Éviter de choisir une pièce avec trop d'équipements électriques et éviter la présence du tableau électrique.
- ▶ Colmater les points de passage de l'ensemble des équipements électriques installés sur les parois extérieures et dans le local : tableau électrique, interrupteurs et prises de courants, points lumineux type plafonniers, câblage des différents systèmes de mesures.



Parois courantes et liaisons entre parois

- ▶ Préférer un local de confinement avec des parois très étanches : carrelage, faïence, enduits humides, sol béton ou carrelé, sols plastiques, plaques de plâtre bien jointoyées, ...
- ▶ Éviter : faux-plafonds perméables donnant directement sous toiture ou sous combles ventilés, planchers en bois sur lambourdes, lambris sans paroi étanche à l'arrière, ...
- ▶ Jointoyer les liaisons murs verticaux avec plancher et plafonds.



Trappes et éléments traversant les parois

- ▶ Éviter de choisir une pièce avec beaucoup de trappes et d'éléments traversant les parois ;
- ▶ Le cas échéant reprendre les joints d'étanchéité au niveau de l'ensemble des liaisons, par exemple : trappes d'accès aux gaines techniques ou combles; gaines techniques ou conduits traversant le plancher, le plafond ou les murs.

⚠ Avertissements ! ⚠

D'autres réglementations techniques sont à considérer (ventilation, incendie, thermique) ; assurez-vous que les travaux projetés les respectent. La réalisation de ces travaux améliorera certainement l'étanchéité à l'air de votre local, mais ne peut pas garantir que le niveau fixé dans le PPRT soit atteint. L'idéal consiste à faire coordonner les travaux par un professionnel avec une mesure d'étanchéité à l'air à réception des travaux ; ce, surtout si de nombreuses entrées parasites d'air existent dans votre local, et/ou si votre local est « exposé au site Solvay ». Seules ces dispositions permettent de garantir le respect de l'objectif de perméabilité à l'air établi par le PPRT.